

## Conseil de quartier – secteur 3

19 juin 2024 – salle des mariages – 19h30

### *Ensemble pour une démocratie participative*

#### Présents :

- 9 habitants (dont 1 Elu)
- Didier FISCHER, Maire
- Nathalie GERVAIS, Conseillère Municipale déléguée à la participation citoyenne
- Aliya JAVER, Conseillère Municipale (Rapporteur référent)
- Xavier GIRARD Conseiller Municipal (Rapporteur référent pour l'opposition)
- Olivier RACHET Conseiller délégué au handicap et à l'accessibilité des ERP, à la sécurité des bâtiments, des réseaux et à la mise en place des zones 30
- Jamel TAMOUM, Conseiller délégué aux travaux

#### **Prise de parole de Monsieur le Maire :**

Rappel du principe du conseil de quartier, il s'agit d'agir avec les habitants pour leur quartier ; c'est un investissement de proximité et d'amélioration des quartiers. Avec une dotation annuelle de 15.000€.

Les travaux en cours/à venir :

- **Stationnement rue des Louveries** : démarrage début 2025.
- **Ecole Bouvet** rénovation importante avec une fin des travaux prévue au second semestre 2025 :
  - o Isolation thermique, sur l'ensemble des établissements les 2 écoles (maternelle et élémentaire) : cela permettra de faire environ 45% d'économies de fonctionnement ;
  - o Accessibilité PMR au 1<sup>er</sup> étage ;
  - o Réalisation de la salle du réfectoire (aujourd'hui les enfants déjeunent dans différentes salles). Elle sera placée au centre et apportera une meilleure gestion des repas avec 2 services.
- **Ecole Pagnol** : travaux de rénovation thermique du groupe scolaire avec :
  - o Reprise du toit terrasse en juillet-août 2024 de l'école élémentaire et reprise du toit terrasse de l'école maternelle pour juillet-août 2025.
  - o Dès juillet-août 2024 : travaux de sécurisation de l'entrée du groupe scolaire.
  - o Rénovation et extension du groupe scolaire lors de la prochaine mandature.
- **Rue des Cognassiers** : reprise de la chaussée en juillet (entre le 10 et le 12).
- **Collège** : aujourd'hui, il a une capacité de 400/500 places. A partir du mois de juillet, un nouvel établissement sera construit sur les parties libres du site, permettant à nos enfants de continuer leur scolarisation dans l'établissement. Puis, une fois le nouveau collège construit (capacité de 500/600 places), alors l'ancien sera démoli. Une réunion publique est prévue le 3 juillet à ce sujet.



- **Seqens :**
  - o Ouverture du parking P4 prévue le vendredi 21 juin, en soirée. Tous les parkings (340 places) sortiront de terre d'ici fin août, ce qui soulagera les rues adjacentes.
  - o Les travaux concernent toute la résidence : circulation interne, espace jeux, bancs etc. Une centaine d'arbres seront plantés.
  - o Accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
  - o Les locaux poubelles sont en cours d'installation à l'extérieur et les encombrants seront disposés dans un local fermé.
- ⇒ La commune appuie le chantier.
  
- **ZONE 20 :** Expérimentation de la limitation de vitesse à 20km/h à partir du mois de septembre 2024. Rues concernées : rue des Etangs, rue des Merciers, rue de la Mairie. Bilan dans 2/3 mois. Si cela fonctionne, les zone 20 seront généralisées dans les allées.

Monsieur le Maire passe la parole à Madame Nathalie GERVAIS pour une présentation générale :

### **Présentation générale par Mme GERVAIS :**

---

Présentation du PowerPoint, réunion de concertation avec les habitants, parc de la Prévenderie : l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) a commencé son travail mais il n'y aura pas de révolution. Les jeux sont à améliorer ainsi que la partie gravillonnée, d'autres idées peuvent surgir nous verrons cela dans le cours de l'année.

Concertation placette avec les habitants, plantation des arbres ou fleurs en fonction du changement du climat.

### **Futurs projets envisagés par la municipalité :**

---

- Plantations d'arbres au « triangle végétal » du parking public devant les Acacias ;
- Installation de fontaines (allée des pommiers...) et signalétiques des points d'eaux ;
- Création d'un parcours dédié au patrimoine communal et panneau de présentation des lieux historiques de la ville (*d'autant que la démarche de classement de l'Eglise est en cours – réponse premier trimestre 2025*).

Un administré a proposé lors du dernier conseil de quartier (secteur 2) d'ajouter un projet pour la réalisation d'une fresque sur l'histoire de la ville, autour du parc de la Prévenderie.

**Réponse de M. le Maire : C'est une bonne idée à laquelle les écoles et le collège pourraient être associés.**

### **Echanges et questions diverses du public :**

---

- Eau potable pour les fontaines allée des pommiers ?  
**Oui.**



- Réfection chaussée rue des Louveries sera faite après la création des places de stationnement ?  
OUI, il faut attendre l'intervention d'ENEDIS pour le passage des réseaux. Ils sont à la fin de la rue du Moulin à vent, traverseront et après avoir refait les enrobés, les places seront réalisées fin d'année 2024, 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Il y a beaucoup de travaux, il faut prioriser et programmer les interventions.
  
- La mairie peut-elle intervenir au 7ter, 11 et 13 rue des Bosquets pour un problème de débordement de verdure (cela dépasse les préconisations du PLU) ?  
Oui. Un courrier de la mairie a déjà été envoyé au 7ter et 11. Concernant le 13, la mairie enverra des agents pour constater le débordement sur la voie publique et intervenir le cas échéant.
  
- Problème de poubelles non rentrées au 11 rue des Bosquets et autres :  
La mairie peut rappeler les règles de sécurité dans le cadre des pouvoirs de police du Maire et prévenir SQY.
  
- Modification PLU, estimation établie qui diminue de 50%. Reçu par C. LACROIX et C. LONGUEPEE. Droits payés il y a 3 ans qui ne peuvent pas nous être remboursés. Nous allons faire une démarche auprès des impôts et avons besoin de voir cela avec les services de la mairie.  
Réponse : Un rdv sera pris avec le maire à la fin de la réunion de quartier, pour aider sur ce dossier personnel. Pour info, enquête publique en septembre ou octobre 2024 : il est important de venir et faire remonter vos remarques. Les modifications sont souvent faites à la marge car on ne touche plus à l'économie du projet, mais ça peut faire bouger les lignes.
  
- Assainissement passé. Pas de retours ?  
Non. C'est une compétence SQY.

---

**Fin de la réunion 21h00.**

# CONSEIL **DE** QUARTIER



**SECTEUR 3**  
**19/06/2024**

ENSEMBLE POUR UNE  
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE...

# INTRODUCTION GÉNÉRALE DE M. LE MAIRE



# QUATRE CONSEILS DE QUARTIER

## Secteur 1

Chemin de la Butte aux Chiens, Rue de la Maison Rouge, Allée de la Harde, Rue de la Grosse Haie, Allée de la Serfouette, Allée de la Venerie, Rue du Moulin à Vent, Allée du Faneur, Allée du Bouvier, Allée du Berger, Allée du Laboureur, Rue du Sillon, Allée du Cocher, Allée de la Meulière, Allée du Forgeron.

mardi 4 Juin **Secteur 1** 19h30

## Secteur 2

Allée du Moissonneur, Rue de l'Attelage, Avenue de Maurepas, Allée des Essaims, Rue des Marchands, Rue de Neauphle-le-Château, Rue de la Boissière, Avenue du Bois, Rue des Étangs.

mardi 11 juin **Secteur 2** 19h30



## Secteur 3

Allée des Érables, Rue des Bosquets, Clos des Louveries, Résidence des Deux Fontaines, Rue de L'Herminette, Allée des Bourreliers, Rue de la Préverderie, Allée des Vignerons, Rue des Merciers, Rue de la Mairie.

mercredi 19 juin **Secteur 3** 19h30

## Secteur 4

Rue Montfort L'Amaury, Rue Jacquard, Rue Ampère, Rue du Gibet, Rue Laënnec, RN 10, Voie Latérale Nord, Rue du Pont de Chevreuse, Rue de Buisson Chevreul, Rue du Mesnil-Saint-Denis, Route de Lévis-Saint-Nom, Rue des Osiers, Rue du Pont d'Aulneau, Avenue de la Gare, Rue du Four à Chaux, Rue de la Pommeraie, Rue des Broderies, Impasse des Broderies, Impasse des Marais, Rue des Marais, Impasse de la Mare, Rue du Pont des Landes, Rue des Hautes Bruyères, Impasse de la Faisanderie, Avenue Marcel Dassault, Clos de Maison Blanche, Rue des Commères, Rue Maison Blanche.

mercredi 26 juin **Secteur 4** 19h30

**ANIMATIONS**

**ENVIRONNEMENT**

**BIEN VIVRE  
ENSEMBLE**

**REVALORISATION  
DU QUARTIER**

**PROCHAIN  
CONSEIL DE  
QUARTIER**

**SECTEUR 4 - 26 JUIN**

# VOS ÉLUS AU SEIN DES CONSEILS DE QUARTIER

## SECTEUR 1 :

- Président : M. Le Maire – Vice-Président : Mme GERVAIS
- Élus : Mme Catherine JUAN – M. Xavier GIRARD

## SECTEUR 2 :

- Président : M. Le Maire – Vice-Président : Mme GERVAIS
- Élues : Mme Sophie PIFFARELLY– Mme Sandrine MUTRELLE

## SECTEUR 3 :

- Président : M. Le Maire – Vice-Président : Mme GERVAIS
- Élus : Mme Aliya JAVER – M. Nicolas GROS DAILLON

## SECTEUR 4 :

- Président : M. Le Maire – Vice-Président : Mme GERVAIS
- Élus : Mme Rahma M'TIR – M. Xavier GIRARD





# MISSIONS DE VOS ÉLUS

## AU SEIN DES CONSEILS DE QUARTIER

- **Secrétaires de séance** : ils ont en charge la prise de notes pour le compte-rendu de séance. Le document sera transmis par la suite au référent administratif en charge de la synthèse
- **Prioriser les actions demandées** pour son quartier, en étant disponible en cas de besoin de coordination avec la mairie ou les responsables d'autres secteurs
- **Suivre** le tableau de pilotage des actions
- **Connaître les attentes des Coigniériens** de son quartier



# CHARTRE DES CONSEILS DE QUARTIER

## LA VILLE S'ENGAGE :

- **À réunir** (hors périodes électorales) chaque conseil de quartier au minimum 2 fois par an
- **À convier** tous les Coigniériens aux conseils de quartier, secteur par secteur
- À garantir des **échanges libres et respectueux**. Le Président (le Maire) ou la Vice-Présidente (la conseillère Municipale Déléguée) sont les garants du bon déroulement des discussions
- À inscrire au budget primitif de la ville un **budget participatif** au minimum de 15 000 euros
- **À présenter**, lors de la seconde réunion des conseils de quartier, les projets proposés par les habitants au titre du budget participatif
- **À mettre en œuvre le projet** ainsi déterminé dans les meilleurs délais, dans le respect bien évidemment des règles administratives
- A transmettre par mail, à tous les participants, **le compte-rendu** des conseils après validation par le(a) secrétaire de séance.
- Les **comptes-rendus** seront par la suite **accessibles** sur le site de la ville



# CHARTRE DES CONSEILS DE QUARTIER

## LES PARTICIPANTS S'ENGAGENT :

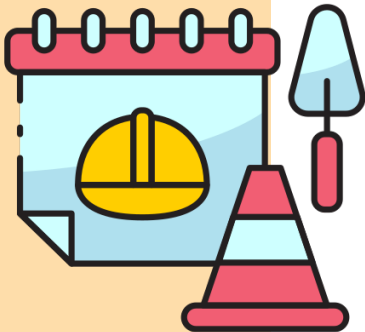
- À des échanges respectueux
- À un temps de parole de 2 minutes maximum, sans monopoliser la parole
- À respecter l'ordre des prises de parole, vu par le Président ou par la Vice-Présidente

Le secrétariat de séance est assuré par les élus désignés par le Conseil Municipal, en lien avec le référent administratif.



# LES RÉALISATIONS À LA SUITE DES CONSEILS DE QUARTIER DEPUIS 2019

- Sécurisation des abords des écoles avec la mise en place de personnages devant chaque école (Arthur et Zoe), sécurisation du passage pour piétons de l'avenue du bois et plus globalement reprise des marquages au sol devant les écoles
- Reprise du chemin pédestre qui mène à Auchan Maurepas
- Installation de boîtes à livres (rue de Neauphle, Théâtre Alphonse Daudet et la Résidence Autonomie des Moissonneurs) en complément de la boîte à livres réalisée à la gare par la Région Ile-de-France

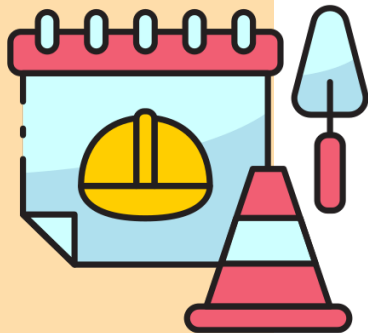


CONSTRUISONS ENSEMBLE LES  
PROJETS DE DEMAIN...

# LES RÉALISATIONS À LA SUITE DES CONSEILS DE QUARTIER DEPUIS 2019





- suite

- Sécurisation de la Rue du Mesnil avec la reprise de marquages au sol et l'installation d'un stop
- Création d'un jardin partagé
- Reprise de la sente rue du Four à Chaux
- Extension de la navette scolaire pour les 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> (après les 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>)
- Réflexion lancée en ce qui concerne le devenir du quartier de la gare



CONSTRUISONS ENSEMBLE LES  
PROJETS DE DEMAIN...

# SÉCURISATION DES MODES DE CIRCULATION SUR DIVERS AXES

- Développement des zones 30 (Avenue de Maurepas...) 
- Mise en place de barrières sur les trottoirs rue de la Prévenderie pour éviter le stationnement anarchique et rendre les trottoirs aux piétons 
- Amélioration des giratoires (avenue de Maurepas...) 
- Marquage de places de stationnement supplémentaires (rue de l'Attelage) 



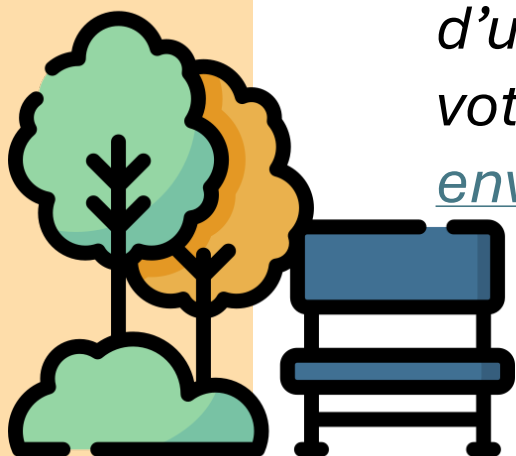
\* Opération co-financée par le Département des Yvelines

CONSTRUISONS ENSEMBLE LES PROJETS DE DEMAIN...

# REAMENAGEMENT DU PARC DE LA PRÉVENDERIE

- Lancement en 2024 de l'AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) pour accompagner la commune dans la reprise du parc de la Prévenderie.
- Première réunion technique en mai 2024.

*Si vous avez des remarques ou des attentes sur ce projet (création d'un parc canin sur cet espace...) : un registre à l'accueil Mairie est à votre disposition, ou par voie numérique : [environnement@coignieres.fr](mailto:environnement@coignieres.fr), transmettez-nous vos demandes.*



# LES PROJETS **RETENUS** EN 2023

	Votes en lignes	CQ S1	CQ S2	CQ S3	CQ S4	RESULTATS	
<b>1</b> EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES	<b>31</b>	18	12	6	5	<b>72</b>	<b>47%</b>
<b>3</b> ENTRETIEN DU CHEMIN DE HALAGE	<b>7</b>	8	9	6	3	<b>33</b>	<b>21%</b>
<b>2</b> RÉFECTION DU PONT SUR LES RIGOLES	<b>11</b>	14	9	5	10	<b>49</b>	<b>32%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49</b>	40	30	17	18	<b>154</b>	<b>100%</b>



# POINT DE SITUATION SUR LES PROJETS

## **EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES :**

1

Un sondage a été réalisé auprès des riverains proches des placettes, en mai dernier : La reprise d'une première placette est programmée pour 2024 (la Vénèrie des n°31 au n°42 ) à la suite d'un temps de concertation avec les élus et les habitants.

3

## **ENTRETIEN DU CHEMIN DE HALAGE**

Nous restons dans l'attente d'une association porteuse pour le suivi de cette action.

2

## **RÉFECTION DU PONT SUR LES RIGOLES**

Reprise de la rambarde en régie, une réalisation prévue fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

# EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES

Proposition d'aménagement placette allée de la Vènerie – Scénario 1



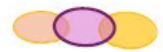
# EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES

Proposition d'aménagement placette allée de la Vènerie – Scénario 2

## Légende



Haie d'arbustes



Massif de vivaces



Rocher



Arbre



**Proposition 2 :**  
Retrait des places de stationnement on reprend ainsi intégralement la placette.

# EMBELLISSEMENT ET VÉGÉTALISATION DE PLACETTES

Liste de végétaux (non –exhaustive)

## Les vivaces



La sarriette



Le romarin



Lavande papillon



Orpin



Origan



Géranium fluet



Sauge des près

## Les arbustes



Cornouiller male



Genêt à balai



Fusain d'Europe



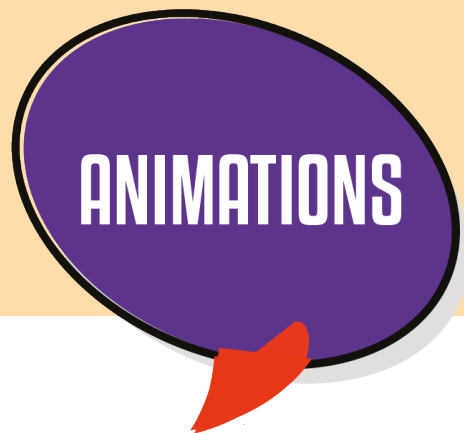
Genévrier



Noisetier



Viorne Obier



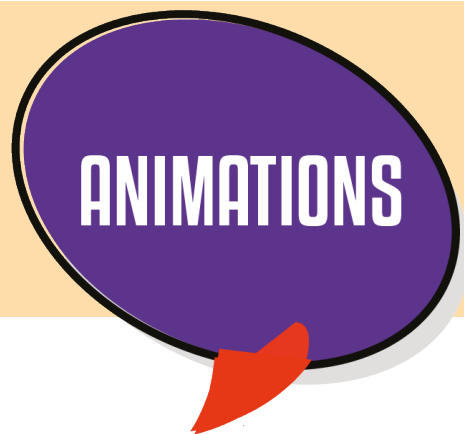
# ÉCHANGES LIBRES

**UN VOTE SECTEUR PAR SECTEUR**

**DETERMINERA EN NOVEMBRE PROCHAIN**

**LE(S) PROJET(S) RETENU(S)**





## PROJETS POSSIBLES 2024-2025 ?

- Plantation d'arbres au niveau du « triangle » du parking devant les Acacias
- Installation de fontaines (Allée des pommiers, etc.) et signalétiques pour les points d'eau
- Création d'un parcours dédié au patrimoine communal et panneaux de présentation des lieux historiques de la ville